

Annuels - Ouverture d'un exercice

- [Ouvrir un nouvel exercice - TCR](#)

Ouvrir un nouvel exercice - TCR

Rappel

On ne peut travailler que sur 2 exercices ouverts. Pour ouvrir l'exercice N, il faut obligatoirement que l'exercice N-2 soit clos. Si ce n'est pas le cas, il convient de commencer par la clôture et la reprise des à nouveaux définitives de N-2 sur N-1. Par exemple, pour ouvrir 2026, 2024 doit être clos, voir la page EIG wiki suivante à ce sujet.

<https://wikiapp.heberg-eig.fr/books/technique-comptabilite/page/cloturer-un-exercice>

Comment procéder


Il s'agit d'un traitement de niveau établissement (la ligne bleue dans les structures de comptabilité) à effectuer sur l'exercice courant.

- Se positionner au niveau Etablissement
- Se positionner sur l'exercice actuel

Jeu d'essai JFK

E300 \ EHPAD

Exercice 2022 - Ouvert

- Choisir ensuite, le menu 'Fichier de base' puis l'option 'Constantes'.
- Utiliser le bouton 'Créer une nouvelle fiche' afin de créer la constante pour l'exercice à l'aide du bouton . Une fenêtre en superposition est alors affichée, reprenant les informations de l'exercice en cours et proposant l'exercice suivant. Dans l'exemple ci-dessous, l'exercice actuel est 2022, l'ouverture concerne 2023.

Accueil **Constantes** x

EHPAD
7 rue André Citroën
Immeuble Antares
92110 CLICHY

Exercice Centralisation Inter structure Filtres

Nom de la comptabilité: Maison de Retraite Statut: Ouvert

Exercice: 2022 du 01/01/2022 au 31/12/2022

Nomenclature: M22bis PC Etab Sociaux

Longueur des comptes: 10 Gestion des Périodes

Contrôle budgétaire Nomenclature bilan

Comptabilité analytique Nomenclature S.I.G.

Comptabilité auxiliaire Nomenclature résultat

Création des comptes généraux acceptée Nomenclature Groupes fonctionnels

Création des comptes auxiliaires acceptée Nomenclature bilan financier

Création d'un exercice x

Nom de la comptabilité: Maison de Retraite Statut: Fermé

Exercice: 2023 du 01/01/2023 au 31/12/2023

Nomenclature: M22bis PC Etab Sociaux

Longueur des comptes: 10 Gestion des Périodes



Contrôle budgétaire Nomenclature bilan

Comptabilité analytique Nomenclature S.I.G.

Comptabilité auxiliaire Nomenclature résultat

Création des comptes généraux acceptée Nomenclature Groupes fonctionnels

Création des comptes auxiliaires acceptée Nomenclature bilan financier

- Valider la création

Le programme enchaîne sur l'ouverture de l'exercice en cochant par défaut la reprise de toutes les codifications de l'exercice N-1 sur N.

Ouverture de l'exercice 2023 du 01/01/2023 au 31/12/2023

Plan Comptable

Reconstitution du Plan comptable

Duplication du Plan Comptable

Reconstitution des Codes de Saisie

Reconstitution du Budget

Reconstitution des Ventilations

Reconstitution des Pièces types

Reconstitution des Traitements Analytiques

Reconstitution des Journaux Automatiques

Génération des à nouveaux provisoires

Reprise des Nomenclatures

Concernant le plan comptable, le programme propose deux options la reconstitution et **la duplication (cochée par défaut)**.

- **La reconstitution consiste à reprendre uniquement les comptes mouvementés en N-1 (un copier-coller partiel)**
- La duplication consiste à reprendre tous les comptes y compris ceux n'ayant pas été mouvementés en N-1 (un copier-coller total)

La génération des à nouveaux provisoires n'est pas cochée, si l'utilisateur souhaite que ceux-ci soient générés automatiquement, il convient de cocher la zone en question. Cette option n'est pas obligatoire ; en effet, il sera toujours possible de les générer ultérieurement par le sous-menu 'Traitements périodiques' autant de fois que nécessaire. Elle permet de reprendre les soldes N-1 des comptes de bilan, notamment pour les comptes de trésorerie. Les écritures générées sont datées du 1^{er} janvier N.

<https://wikiapp.heberg-eig.fr/books/technique-comptabilite/page/generer-les-a-nouveaux-provisaires>

Il est également proposé de dupliquer les différentes nomenclatures de traitements de fin d'année, cette option n'est pas cochée par défaut. Si l'utilisateur souhaite reprendre automatiquement ses nomenclatures, il convient de cocher la case, si non, il devra les recréer ultérieurement.

- Valider par le bouton 'OK'.

Le programme procède aux différentes opérations, celles-ci sont affichées sur la droite et termine

par l'information "Ouverture de l'exercice terminée"

Ouverture d'un exercice

Ouverture de l'exercice 2023 du 01/01/2023 au 31/12/2023

Plan Comptable

Reconstitution du Plan comptable

Duplication du Plan Comptable

Reconstitution des Codes de Saisie

Reconstitution du Budget

Reconstitution des Ventilations

Reconstitution des Pièces types

Reconstitution des Traitements Analytiques

Reconstitution des Journaux Automatiques

Génération des à nouveaux provisoires

Reprise des Nomenclatures

OK

Reprise des Journaux automatiques

Reprise des traitements analytiques

Reprise des pièces type

Reprise des ventilations


Reprise des budgets

Reprise des codes de saisie

Reprise du Plan Comptable

Information

Ouverture de l'exercice terminée



OK

Une fois l'information validée, le programme charge le nouvel exercice

Jeu d'essai JFK

E300 \ EHPAD

Exercice 2023 - Ouvert

Attention : ne pas se tromper d'exercice en saisissant. Il n'y a d'automate de bascule d'écritures d'un exercice à l'autre. Il convient de supprimer les écritures dans l'exercice erroné et de les ressaisir dans le bon exercice.

Attention : il est important que tous les exercices soient ouverts rapidement. En effet, c'est dans les constantes de l'exercice comptable que les autorisations d'inter-structure sont définies logiciel par logiciel. Si les exercices ne sont pas ouverts, au moment de générer les premières écritures automatiques de GRH ou de facturation de l'année, des messages d'erreur apparaîtront dans les modules de générations d'écritures de ces logiciels interdisant cette génération pour cause de droits non définis.

Il n'existe pas de traitement global pour traiter tous les établissements en une seule fois. Il convient de procéder établissement par établissement.

Le programme n'ouvre pas les mois de comptabilité. Il convient d'utiliser le menu "Traitements périodiques" et l'option "Ouverture des mois" pour ouvrir le mois de janvier.

Lettrage

Attention : le fait d'ouvrir le nouvel exercice n'active pas le lettrage sur ce nouvel exercice. Il convient de saisir une écriture sur un compte prévu en lettrage afin de l'activer.